

Le 10 février 2016

Comité permanent des finances
Chambre des communes
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Monsieur le président,

Nous vous remercions ainsi que les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes de permettre aux intervenants de faire connaître leurs vues concernant le budget 2016 en prévision de votre rapport au Parlement.

Au nom du conseil d'administration de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities – la SARM --, j'aimerais vous présenter notre mémoire pré-budgétaire pour 2016.

J'ai récemment rencontré le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. François-Philippe Champagne, à Saskatoon, dans le cadre des consultations pré-budgétaires du gouvernement. La SARM a trouvé encourageant le dialogue constructif que le gouvernement s'est engagé à maintenir, dialogue qui s'attache au financement de l'infrastructure dont les familles et les agriculteurs de la Saskatchewan ont besoin pour assurer la santé et la croissance de leurs collectivités.

Nous avons discuté du besoin d'investir dans les domaines suivants :

Agri-stabilité

- En Saskatchewan, la classe moyenne gravite autour des collectivités agricoles de partout dans la province, surtout en milieu rural. La SARM croit qu'elle bénéficierait de l'imposition d'une limite aux marges de référence qui fixent un plafond aux paiements d'Agri-stabilité, lequel a des conséquences sérieuses pour nos producteurs.
- La SARM recommande que la couverture du programme retourne aux niveaux originaux, faisant passer de 70 à 85 % la couverture des marges de référence. Elle croit que cela offrirait un répit à des milliers de familles de la classe moyenne saskatchewanaise et les aiderait à équilibrer leur budget familial.

Routes

Programme de partenariat public-industrie

- La SARM élabore actuellement un programme de partenariat public-industrie (PPPI) pour les routes d'accès aux ressources afin d'obtenir du financement de l'industrie en vue d'en faciliter la construction, l'entretien et la mise à niveau.
- La SARM recommande que le gouvernement fédéral collabore avec le comité de supervision du PPPI afin de déterminer des critères qui seraient conformes au financement au titre du volet Infrastructures provinciales et territoriales du nouveau Fonds Chantiers Canada pour qu'il soit possible de renforcer cette infrastructure nécessaire dans nos collectivités.

Entretien des routes, accords d'aide mutuelle avec les Premières Nations, fonds d'intervention d'urgence

- Les municipalités rurales négocient directement avec les Premières Nations les accords d'aide mutuelle pour offrir des services d'intervention en cas d'urgence comme la protection contre les incendies.
- Dans cette optique, la SARM recommande que le gouvernement fédéral rende obligatoire les accords d'entretien des routes pour les terres visées par des droits fonciers issus de traités et les terres autochtones existantes et nouvellement désignées afin de faire en sorte que le gestionnaire régional offrant le service reçoive un financement adéquat. Il recommande aussi que le fédéral conclue des accords d'aide mutuelle pour les mêmes raisons.
- Un investissement dans cette initiative ferait aussi en sorte que les communautés autochtones – celles qui sont habituellement sous-employées et vulnérables --, aient la possibilité d'avoir des postes bien rémunérés. Ces types d'emplois renforcent nos collectivités et amélioreront la vie des membres des Premières Nations de Saskatchewan.
- Nous sommes aussi favorables à la mise en place d'un fonds d'intervention d'urgence qui serait approvisionné tant par les gouvernements fédéral que provincial. Les municipalités qui offrent des services de lutte contre les incendies aux Premières Nations y auraient accès. Au lieu de s'en remettre à un accord d'aide mutuelle, la municipalité peut offrir des services en toute confiance sachant qu'elle sera remboursée par le fonds, ce qui rehaussera la viabilité et la sécurité pour tout le monde.

Programme de routes municipales pour l'économie (Municipal Roads for the Economy Program)

- La province de la Saskatchewan verse des fonds au programme de ponts municipaux (Municipal Bridge Program), dont le financement a été réduit au cours de la dernière année. **Bien des projets sont prêts à mettre en chantier, mais le financement est insuffisant.** Une hausse du financement fédéral stimulerait immédiatement l'économie de la Saskatchewan.

Aide aux Canadiens vulnérables

Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC)

- Demander du financement afin d'aider les municipalités à atténuer les effets d'une catastrophe et à se rétablir pour assurer la survie et la subsistance de nos collectivités.
- La SARM recommande que le gouvernement fédéral procède à l'examen rigoureux des lignes directrices relatives aux AAFCC et qu'il tienne compte des commentaires des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de faire en sorte que les taux d'indemnisation pour l'utilisation de matériel public soient comparables aux taux admissibles pour les entrepreneurs privés.
- Il est essentiel d'offrir un financement adéquat aux municipalités pour veiller à ce que les gouvernements municipaux soient en mesure de protéger et d'aider les familles qui vivent dans leurs collectivités partout en Saskatchewan. Ce financement peut faire en sorte que les plus vulnérables ne soient pas laissés pour compte. De nombreux secteurs de la Saskatchewan ont déjà été victimes de catastrophes attribuables aux changements climatiques comme des inondations et des sécheresses. Nous aimerions collaborer avec le gouvernement dans le cadre de cette initiative.
- Il faudrait créer des lignes directrices uniformes pour les provinces et les territoires afin que ceux-ci puissent avoir accès à du financement d'atténuation. Les activités d'atténuation profiteront à l'infrastructure, à l'économie, à l'environnement et aux familles.

Programme national d'atténuation des catastrophes et de rétablissement à la suite de catastrophes

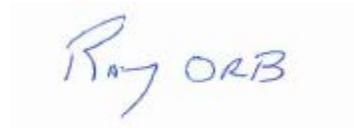
- Afin de veiller à ce que les projets d'atténuation soient entrepris de façon stratégique et efficace, la SARM recommande que l'on mène des consultations exhaustives auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux avant d'apporter tout changement au Programme.
- En outre, le gouvernement devrait créer des lignes directrices uniformes pour les provinces et les territoires afin qu'elles puissent obtenir du financement d'atténuation au titre des AAFCC.

Ces initiatives sont réalistes et elles stimuleront le développement économique en veillant à ce qu'il soit viable au plan environnemental. Qu'il s'agisse d'offrir un soutien stable du revenu agricole afin d'appuyer les familles de la classe moyenne en Saskatchewan, de fournir une aide en cas de catastrophe aux plus vulnérables, de faire des investissements accrus dans l'infrastructure pour donner de l'emploi aux Premières Nations dans nos collectivités ou d'assurer le transport constant et fiable du grain dans les Prairies jusqu'aux marchés d'exportation, nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le dialogue en vue de soutenir les familles et les collectivités saskatchewanaises.

N'hésitez pas à communiquer avec notre organisme pour obtenir un complément d'informations. La SARM se réjouit à la perspective de continuer à entretenir une relation positive avec les membres du Comité des finances au cours des mois qui

viennent. Nous espérons que vous tiendrez compte de notre mémoire pour assurer la prospérité des collectivités rurales de Saskatchewan.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink that reads "Ray ORB". The signature is written in a cursive style with the first name "Ray" and the initials "ORB" in a more blocky, uppercase font.

Ray Orb
Président
SARM